Conseil communautaire – Nantes Métropole – 13 décembre 2019

<u>Point 01</u>: Création d'une Police Métropolitaine des Transports en commun, conditions et contexte général de création, préfiguration du dispositif – Approbation

Intervention: Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

L'insécurité est un fléau auquel nous devons faire face, d'autant plus dans une agglomération en croissance constante. Les incivilités du quotidien, les agressions causent bien souvent comme des traumatismes profonds pour les victimes, mais aussi leurs proches, leurs amis aux collègues. Parce-qu'elle frappe notamment les plus humbles, que ce soit dans nos quartiers ou dans nos transports, nous devons poursuivre dans la mise en œuvre d'actions déterminées pour la combattre.

Le sujet de la sécurité, pour le groupe communiste doit être absolument décorrélé d'instrumentalisation politiciennes et électoralistes et doit s'inscrire dans une démarche avant tout globale. Une approche cohérente, allant de l'éducation, de la prévention, de l'insertion sociale, culturelle, économique à la sanction lorsque c'est nécessaire. En ce sens les politiques nationales ultra libérales de ces dernières décennies qui accroissent les inégalités pendant que les collectivités et les territoires comme le notre s'évertuent à déployer des politiques de progrès servent de terreau au développement de cette insécurité.

Nous ne pouvons pour autant, à notre échelle et dans le cadre de nos compétences rester sans réponse face à ces phénomènes qui touchent régulièrement le personnel et les usagers de la SEMITAN. L'actualité récente d'une agression très violente d'un conducteur, a ainsi conduit, l'ensemble des services de transport en commun à se mettre l'arrêt, une première dans notre agglomération. Cette alerte, cet électrochoc, nous oblige. La création d'une police métropolitaine des transports participe ainsi de la réponse concrète aux préoccupations des personnels et des usagers.

Par une présence physique, de nouveau moyens et une réactivité accrue, nous pouvons espérer résoudre plus efficacement les situations les plus tendues. Pour autant nous ne devons rien lâcher de nos légitimes revendications en terme de renforts de police nationale sur notre agglomération et du renforcement des moyens mis en œuvre par l'État dans le domaine. Il me semble indispensable de le rappeler car il serait illusoire ou malhonnête de penser ou de laisser croire que nous pouvons tout en la matière. Quid d'ailleurs de l'impact de cette mesure sur notre budget de fonctionnement ? L'État oserait t-il alors nous mettre à l'amende pour des politiques volontaristes mises en œuvre dans un domaine où il est bien souvent en deçà des exigences du terrain ?

Ce sont donc 32 agents qui composeront cette unité à l'échelle de la métropole, placés sous l'autorité du Maire de la commune où ils interviennent. Ainsi, nous proposons une solution à l'échelle métropolitaine sans empiéter sur les compétences des communes et les pouvoir de police des différents Maires. Ces agents seront sur le terrain pour épauler les personnels dans l'exercice de leur mission. Nous le savons, rien ne remplace présence physique et dialogue.

Les élus communistes approuveront donc cette délibération car elle vise à répondre à une urgence dont l'État ne semble pas encore prendre la mesure. Pour conclure permettez moi de souligner que nous ne pourrons nous passer indéfiniment d'une remise à plat des politiques de sécurité dans notre pays. Les collectivités doivent ainsi contribuer à redessiner un pacte républicain entre la police et les citoyens. Cela passera entre autre par la remise en question de la doctrine du maintien de l'ordre dans notre pays, des nécessaires moyens nouveaux à donner au travail d'investigation et à la réévaluation par le haut des salaires et des conditions de travail de ces fonctionnaires qui ces derniers jours encore clament leur malaise en posant le bouclier.

Je vous remercie de votre attention.